

LA COMPAGNIE DE LA BATTEUSE DES FÉODES (1878-1925)

10 septembre 2019

Dès 1850 le fléau fut remplacé par des batteuses mécaniques mues à la main puis par des chevaux. Après la Guerre de 1870 la force motrice de la vapeur permit la construction de machines à battre plus importantes et d'un meilleur rendement. Elles se répandirent avec la création d'entreprises de battage ou des regroupements de petits paysans qui n'hésitèrent plus à investir dans des équipements coûteux, amortis rapidement par l'exploitation en commun. Les premières chaudières à vapeur installées dans la commune de Saint-Jean-le-Vieux furent d'abord celle du charpentier Jérôme SIBUET, en poste fixe en 1858, puis la locomobile actionnant la machine à battre le blé du sieur Jean-Marie ORSET d'Hauterive, en 1873. On bénéficiait donc d'une certaine expérience, malgré la réputation « explosive » de ces engins du diable qui s'avéraient dangereux à qui ne savait pas les utiliser rationnellement. Rien que pour l'année 1878, on relève dans la presse de nombreux accidents mortels. Mais délaisser le battage manuel valait bien la prise de risque, qui somme toute était presque nulle lorsque les chauffeurs et engreneurs étaient compétents. Cette aspiration au progrès animait probablement les dix-sept propriétaires cultivateurs de l'est de la commune, lorsqu'ils créèrent une compagnie de battage le 1^{er} février 1878¹ qu'ils nommèrent la « Compagnie de la batteuse des Féodes² ». Lors de la première assemblée générale, le 1^{er} mars 1878, ils prirent pour président Jean-François GUYOT du hameau de Sècheron, initiateur du projet. Depuis lors, un registre de comptes et délibérations fut complété, campagne par campagne, jusqu'en 1925, année de la liquidation de la société. Sauf mentions particulières, la plupart des éléments reconstituant la vie de cette affaire collective proviennent de ces archives privées³.

Création de la compagnie

Le bureau ou « conseil » était composé de six membres. Le 1^{er} mars il reçut en assemblée générale l'autorisation *pour acheter un terrain de 11 ares dans le champ des Féodes et de faire construire sur ce terrain un bâtiment de la longueur de dix-huit mètres, largeur neuf mètres, hauteur huit mètres d'angle⁴ ; enfin de donner tous les marchés aux entrepreneurs et de faire un hangar au matin du bâtiment, sur la longueur du bâtiment avec une avancée au soir dudit bâtiment*. Ensuite, le Conseil autorisa d'acheter *une machine de la force de huit chevaux, chaudière, batteuse et accessoires pour pouvoir battre et rendre des céréales prêtes à la vente*.

1 Le livre comptable mentionne la production à cette date d'un acte du notaire Bollache de Saint-Jean-le-Vieux, pour un montant de 40 francs. Ce document n'a pas été archivé avec les minutes de l'étude.

2 Les Féodes est un lieu-dit situé près du village de Saint-Jean-le-Vieux, entre la route de Jujurieux et le quartier bordant la Route de Genève. Se prononce localement comme « féaudes ».

3 Le livre de comptes est désormais conservé aux Archives départementales de l'Ain, cote 200 J, pièces isolées.

4 Hauteur de 8 mètres aux angles.

Lors de la réunion du 2 juin, on décida de mettre une seconde batteuse – car le débit de ces machines primitives restait bien faible – au prix avantageux de 1800 francs, et de faire rentrer dans la société un dix-huitième membre : Monsieur Georges Guillaume VOISIN⁵, ingénieur et constructeur de machines à Bourg-en-Bresse.

Chacun des 18 membres fit un prêt initial de 250 francs, versé en juin ou en septembre 1878, soit 4 500 francs au total, pour construire le « bâtiment d'usine » et effectuer un premier versement à Monsieur Voisin pour l'installation de ses machines. Puis le 29 décembre, 9 membres investirent individuellement des sommes comprises entre 100 et 1 000 francs, pour un total de 4 500 francs destiné principalement à faire le second paiement au fournisseur de machines.

Achat du terrain par la compagnie

Le 26 septembre 1878, l'étude de Maître Ernest Savarin, notaire à Jujurieux, fut particulièrement bondée. En effet, comparurent ce jour-là :

- Nicolas THEVENIN, propriétaire cultivateur résidant à Jujurieux ;
- Joseph BOTTEX fils de défunt François BOTTEX propriétaire cultivateur demeurant à La Combe, hameau de Jujurieux ;
- Jean-Louis NALLET, propriétaire cultivateur et ses sœurs : Marie, épouse assistée et autorisée de Jean-François ALLIOD, propriétaires cultivateurs ; Marguerite Claudine, épouse assistée et autorisée de Jean-Claude BRUNET, propriétaires cultivateurs ; Hélène, tisseuse en soie ; tous demeurant à Jujurieux.

Lesquels déclarèrent vendre à :

- Jean-François GUYOT, propriétaire cultivateur résidant à Sècheron, hameau de Saint-Jean-le-Vieux ;
- Jean-Baptiste BOLLACHE,
- Jean-Baptiste JANÉAZ et Jean-Louis BESANÇON, propriétaires cultivateurs à Varey, hameau de Saint-Jean-le-Vieux ;
- François GAUBIN, propriétaire cultivateur résidant aux Battoirs de Varey, hameau de Saint-Jean-le-Vieux ;

en leur nom et celui des membres absents de la société : Jean-François NOIR ; Louis JANÉAZ ; Jean-Baptiste BORNEX ; Michel VINOCHÉ ; Pierre ORSET ; ensemble, les frères Jean-Baptiste et Claude ORSET ; Denis François BÉNASSY, maître maçon, propriétaires cultivateurs demeurant à Varey ; Joseph BILLET charpentier et propriétaire demeurant à Saint-Jean-le-Vieux ; Joseph-Marie VINOCHÉ, propriétaire cultivateur résidant à Sècheron ; Jean et Nicolas THÉVENIN propriétaires cultivateurs demeurant à Ju-

5 Mr Voisin était le père de Gabriel et Charles, futurs pionniers de l'aéronautique. Originaire de Nevers, où il était né en 1853, il avait acheté l'usine de mécanique qui se situait au Bastion. Il décéda à Neuville-Sur-Saône le 18 août 1888. D'après un article biographique du Carillon sur les frères Voisin, cet atelier de construction disparut avant 1912.

jurieux ; Jean-Baptiste GAUBIN, propriétaire résidant aux-dits Battoirs de Varey ; enfin, Jean-Eugène VOISIN, fondateur de métaux demeurant à Belleville-sur-Saône ;

pour 1/18 chacun, un terrain d'une contenance totale de 11 ares 45 centiares à prendre au sud des fonds appartenant aux vendeurs, situés au lieu-dit Les Féodes, dans le but d'y *construire un bâtiment-usine pour battre et autres usages exécutés par la vapeur*. Il s'agissait évidemment de la parcelle située à l'angle nord du carrefour entre la RD 12 et la rue actuelle de la Batteuse.

Le prix d'acquisition officiel s'éleva à 700 francs – 965 francs en réalité – et on arrosa l'évènement à l'auberge de Jujurieux. Prix de l'acte : 50 francs.

Édification de l'usine

Les travaux commencèrent avant même que d'avoir signé l'acte d'achat du terrain.

Les maçonneries furent élevées par Denis BÉNASSY en pierres provenant de la carrière de Varey, voiturées par Jules ALLIOD ; François CHATTON fournit la chaux ; la veuve ARMAND GALLION vendit le sable. Un certain Vincent dressa les pierres de taille.

Le bois de charpente provenait de deux scieries : BERRY de Jujurieux et PITTION (qui fut réglé en avoine !) ; Le menuisier charpentier Joseph BILLET fit la préparation et l'assemblage. La toiture fut couverte de tuiles cuites à la tuilerie BURSIN à Priay.

Le marchand MATHIEU fournit le fer et Jean-Baptiste PIN fit la serrurerie.

Dès le début on avait prévu une pièce fermée, appelée « chambre », pour stocker à l'abri de la poussière les fournitures et l'outillage nécessaires à l'entretien des machines, faire les comptes... d'où la nécessité de s'éclairer... et tenir le pinard au frais !

Machines à vapeur

Les chaudières de production de vapeur sous pression étant potentiellement dangereuses, le législateur avait imposé la déclaration de toutes nouvelles installations, afin de vérifier leur éloignement des zones habitées. Jean-François Guyot



La Batteuse, vue du pont d'Arpilles Détail photo G. Alby



La Batteuse, pignon nord-Photo G. Alby

fit la démarche durant l'été 1878 et obtint un accord le 3 septembre⁶. Le plan et la demande à la Préfecture fut dressé par l'instituteur, Mr BOUVIER, qui demanda 5 francs pour sa peine.

La chaudière déclarée aux Féodes était de fabrication LANET ET COMPAGNIE, à Saint-Julien en Jarez, près de Saint-Chamond dans la Loire ; timbrée à 6 kg de pression, elle fut livrée par Monsieur VOISIN, constructeur à Bourg-en-Bresse. C'était une machine de type locomobile à bouilleurs tubulaires de grand rendement, mais fragile ; sa cheminée métallique dut être réparée plusieurs fois par le ferblantier ; la grille du foyer était souvent mise à mal par les fortes températures.

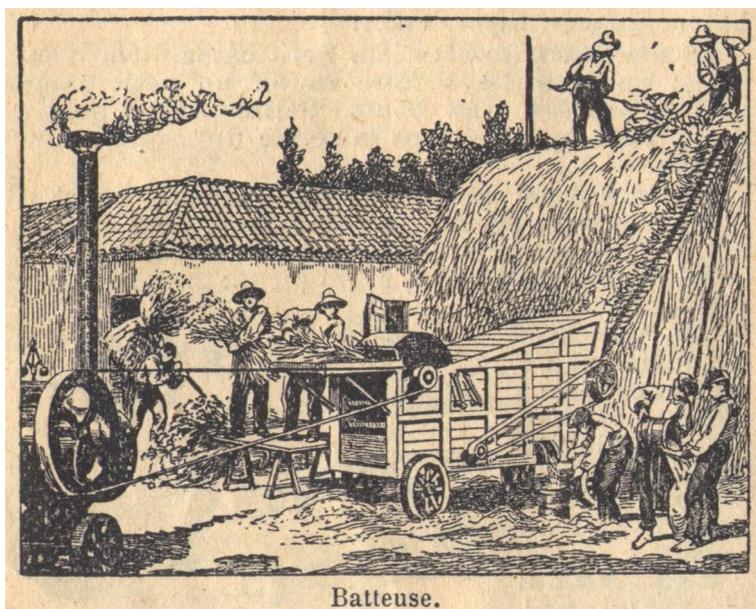
Au début, le charbon était fourni par la Compagnie des mines de Saint-Étienne ; il fallait le décharger en gare d'Ambronay. L'approvisionnement du foyer de la chaudière se faisait par un wagonnet fabriqué localement par Claude ROBOLIN. La fourniture d'un second wagon en 1879 laisse supposer que chacune des deux batteuses installées avait leur propre chaudière à vapeur. Une citerne, approvisionnée par corvées d'eau, stockait l'élément propre à fournir la vapeur.

Fonctionnement de « La Batteuse »

Chaque année on remboursait en prestation les membres investisseurs. Ceux qui avaient encore dans l'affaire un capital de plus de 500 francs percevaient des intérêts annuels au taux de 5 %. Par exemple, pour l'année 1880, 475 francs d'intérêts furent versés sur un capital de 9500 francs. La tenue de la comptabilité s'avérait donc complexe, d'autant que les sommes en jeu étaient importantes. En décembre on dressait le bilan de la campagne lors d'une assemblée générale des actionnaires tenue dans

l'une des auberges du village. Les bénéfices substantiels étaient partagés en parts égales et versés à chacun des membres. Inversement, lorsque des investissements importants généraient des pertes, les membres abondaient la caisse. Ce fut le cas des quatre premières années où il fallut régler les traites au fournisseur de matériel, Mr VOISIN.

Les recettes provenaient principalement de la location de l'usine, y compris le chauffeur et l'engreneur. Leurs montants étaient réglés en argent où en grains, essentiellement blé et avoine. Ces céréales étaient ensuite revendues au prix du cours à des grossistes ou des particuliers.



Batteuse.
Scène de battage à la vapeur (Illustration Petit Larousse 1922)

6 Source : Archives départementales de l'Ain, 8S 418.

Les dépenses courantes étaient celles d'entretien et réparations du matériel et des bâtiments ; la fourniture du charbon (poste important) ; l'éclairage (bougies puis électricité à Duchamp) ; la fi-
lasse ou « rite » ; la graisse et l'huile en grande quantité ; les assurances et les impôts ; la boisson
(vin, bière, absinthe) ; fournitures de bureau ; frais de personnels : principalement le chauffeur
pendant le règne de la vapeur, et l'engreneur.

L'engreneur alimentait la machine à battre avec les tiges de céréales. Il devait être habille et exer-
cé dans cette tâche difficile. Un engrenement irrégulier faisait varier beaucoup la quantité de
grains battus pendant un temps donné. Cette opération se faisait sur la table supérieure de la ma-
chine ; elle était précédée de celle des dé-lieurs de gerbes, qui opéraient dans les mêmes condi-
tions de travail à hauteur de la table supérieure.

À partir de	Président	Bureau
1878	Jean-François GUYOT	Jean-Baptiste BOLLACHE Jean-Baptiste JANÉAZ François GAUBIN
1880	Joseph MATHIEU	Charles THÉVENIN Joseph BILLET François GAUBIN François ORSET Jean-Baptiste et Pierre ORSET
1887	Jean-François GUYOT	Joseph VINOCHÉ Jean-Louis BESANÇON Jean-Marie BOUILLOT ⁷ Jean-Baptiste GAUBIN
1896	Jean-François GUYOT (décédé le 28/03/1897)	Jean-Louis BESANÇON Victor BOUILLOT Louis JANÉAZ Joseph BILLET
1897	Jean-Baptiste BOLLACHE	Victor BOUILLOT (secrétaire)
1902	Joseph MATHIEU	Eugène MATHIEU fils de Pierre ORSET Jean FOURNIER
1907	Joseph MATHIEU	Paul FOURNIER Joseph BOLLACHE Jean-Baptiste et Pierre ORSET Antoine NAILLOD

⁷ Les frères Bouillot, Jean-Marie et Claudius Victor, étaient les fils de Jean-Claude, marchand faïencier décédé en 1886, membre de la société en 1883, remplaçant de Monsieur Voisin semble-t-il.

Évènements notoires

1879 : construction d'une remise pour la seconde batteuse

Cette construction nécessita une avance de 2 050 francs financée par huit membres : Pierre ORSET, Jean-François GUYOT, ORSET frères, Joseph VINOCHÉ, Jean-Baptiste GAUBIN, Louis JANÉAZ, Jean THÉVENIN.

Cette année, la société vendit pour près de 1 600 francs de grains, principalement à Monsieur CONVERT. Le 31 janvier suivant on régla donc sans problème de trésorerie les 362,90 francs dus à Mr VOISIN pour la seconde batteuse.

1897 : décès du fondateur de la compagnie

L'initiateur et fondateur, Jean-François GUYOT, décéda à l'âge de 73 ans en février 1897. Une assemblée générale, convoquée en mai, élut un nouveau président : Jean-Baptiste BOLLACHE et un secrétaire, Victor BOUILLOT, qui reprirent en main les affaires de la compagnie.

1908 : achat d'un moteur électrique

La fourniture et l'installation fut réalisée par l'horloger-électricien Jean-Baptiste GALLARD pour 1 550 francs.

1909 : adieu la vapeur

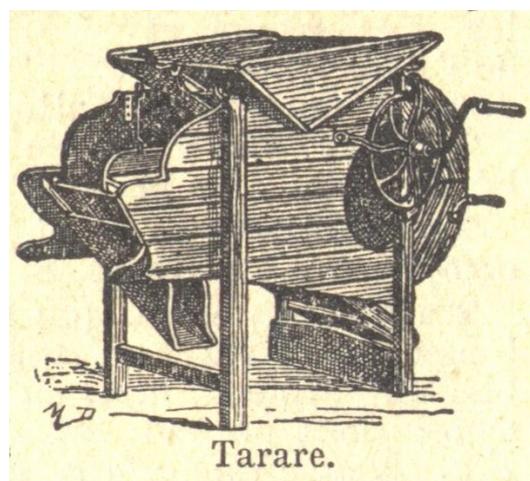
Au printemps 1909, on vendit les 900 kg de charbon restant à Jean-Baptiste GALLARD qui intervint régulièrement sur l'installation électrique et sur le moteur. La chaudière et ses accessoires furent cédés en septembre au marchand de chiffons Antoine BRUNEL du Quart Poncet qui loua l'emplacement libéré par les anciennes installations jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale. On termina l'année par un bon repas lors de l'assemblée générale qui se tint à l'Hôtel BRUNIER le 7 novembre. On paye les premières factures de « marche électrique » à Mr DUCHAMP, distributeur d'énergie électrique.

1911 : achat d'une batteuse neuve

La dépense s'élevant à 4 978,40 francs, il était nécessaire de recapitaliser la compagnie : sur les 18 membres, 16 investirent chacun 100 francs :

MATHIEU Joseph ; BLANC ; BILLET ; BOLLACHE ; BESANÇON ; BOUILLOT ; Les frères FOURNIER, Henri et Paul ; GAUBIN Jean-Baptiste ; ORSET Jean-Baptiste fils de Claude ; ORSET Jean-Baptiste ; MATHIEU Antoine et GUIBIER ; MATHIEU Eugène et Louis ; MERMET frères et PÉNARD ; NAILLOD Antoine ; THÉVENIN Gaspard ; la veuve de Charles THÉVENIN et ALLIOD Jean-Baptiste.

Auguste GAUBIN ne prit qu'une demie-part et la veuve de Jules JANET s'abstint.



Tarare appelé localement "traquinet" (Illust. Petit Larousse 1922)

Cette machine à battre avait sans doute un rendement nettement plus important que celles d'origine et intégrait un tarare.

1914-1918 : la compagnie s'adapte

Durant cette période dramatique pour bon nombre de familles, les actionnaires de la Compagnie des Féodes, que le bénéfice de l'âge préservait des champs de bataille, continuèrent d'équilibrer les finances l'affaire, dégageant même un peu d'excédent. Au fur et à mesure les volumes annuels de céréales vendues diminuaient, jusqu'à devenir nuls ou presque en 1918 et 1919. Pourtant les prêteurs continuèrent de percevoir les intérêts de leurs placements grâce à une gestion intelligente et à l'augmentation des cours.

Durant cette « sale période », les vétérans durent faire face également aux pénuries de personnels – mais aucune femme ne fut salariée de l'entreprise – et aux aléas matériels. En 1914, une surchauffe, et peut-être une absence de compétence, provoqua l'incendie d'un moteur électrique ; il fut réparé par l'électricien du village, Jean-Baptiste Gallard et le tourneur Gonnand de Sècheron fabriqua une nouvelle poulie de bois... En dehors des campagnes de battage, les moteurs inoccupés étaient loués, soit à l'entreprise Duchamp de Neuville, soit à « l'Aviation » d'Ambérieu⁸. On vendit aussi le matériel inutile, tels une bâche et le vieux tarare, appelé localement « traquinet ».

Il fallut attendre l'année 1922 pour un retour aux volumes antérieurs de production et un reflux conséquent du cours du blé.

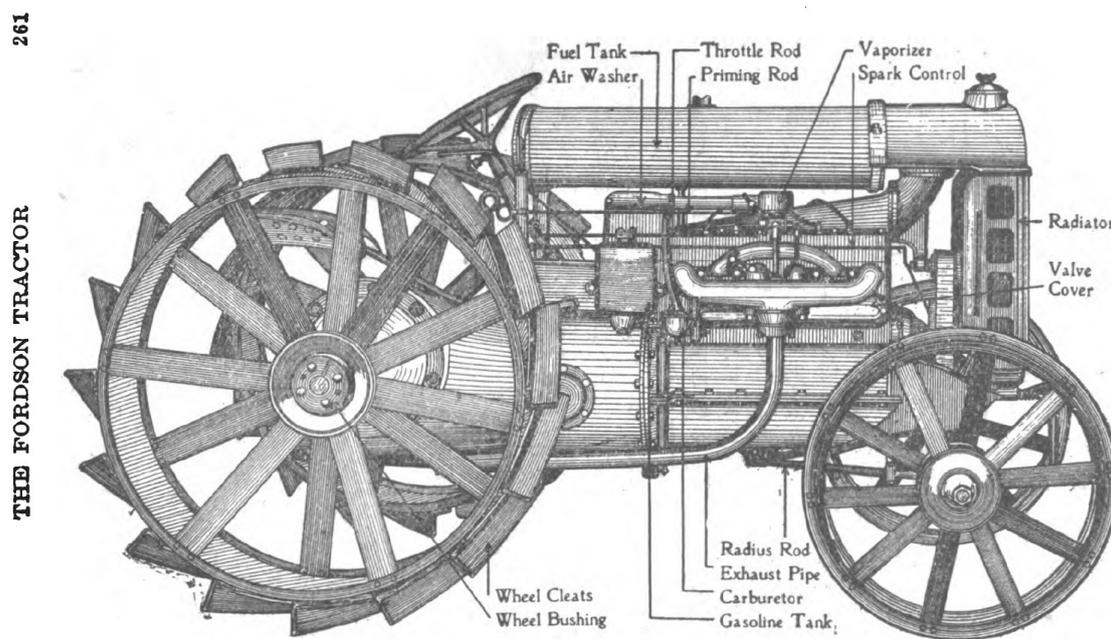


Figure 123.—The Fordson Tractor.

Peu de choix sur le marché du tracteur en 1920

8 Une école militaire d'aviation, dite « école Voisin », fonctionna au camp d'aviation d'Ambérieu-en-Bugey entre 1915 et 1919 (Source Gérard Joud, *Mémoire en images-Ambérieu-en-Bugey*, Alan Sutton, 2002).

1921-1923 : changement de type d'énergie

En 1921, la compagnie acheta un tracteur – qu'il fallut assurer – et en 1923 un moteur à explosion dont l'usage n'est pas vraiment précisé ; le mécanicien Antoine PEILLEX en faisait l'entretien. 1921 est la dernière année où apparaît encore une facture de distribution d'énergie électrique et à partir de 1923, on ne comptabilise que de l'essence et du pétrole fournis par les Docks. La compagnie possédait également une presse à paille ou botteleuse, dont la location pour botteler du foin apparaît en recette pour l'année 1919. Elle était peut-être mue, comme souvent, par un moteur à pétrole. Le total des factures d'essence de l'année 1923 : 1603 francs, équivaut à une consommation annuelle de 942 litres, sur une base de 1,70 francs le litre⁹. Pour la même année on brûle pour 224 francs de pétrole, soit l'équivalent de 153 litres sur une base de 1,46 francs le litre¹⁰.

Les coûts d'exploitation en carburant deviennent donc considérables, comparés au prix demandé antérieurement par la Société Duchamp pour l'électricité. Quels motifs impérieux ont guidé les sociétaires vers ces changements profonds ? Est-ce pour des raisons pratiques de polyvalence d'usage et de mobilité ? La maison DUCHAMP avait-elle l'intention d'augmenter ses tarifs ? Autant de questions qui restée en suspens.

1925 : liquidation

L'organisme cessant de fonctionner, les membres de la Compagnie de la Batteuse des Féodes se partagèrent les fonds résiduels de la caisse. Les héritiers des fondateurs ou leurs successeurs reçurent chacun 36 francs. Il s'agissait de :

MATHIEU Marius ; BLANC Louis ; BULLIFFON (NAILLOD) ; MATHIEU (les frères) ; GAUBIN Jean-Baptiste ; ORSET Jean-Baptiste ; ORSET Pierre ; BESANÇON (GUINET) ; DUMOLLARD (GAUBIN) ; FOURNIER Paul ; LAGUIN Louis ; DÉMIAS ; JANÉAZ Marius ; MERMET (PÉNARD) ; BOUILLLOD Victor ; BOLLACHE Joseph ; BILLET.



Villa « La Batteuse »

Et ensuite ?

Le bâtiment conserva, paraît-il jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, une activité plus ou moins aléatoire de battage, sans que l'on sache exactement avec quels moyens matériels et humains.

Après 1945, la propriété de l'ancienne Compagnie des Féodes, qui appartenait alors à une CUMA¹¹, abritait du matériel d'exploitation agricole. Puis en 1959, cette coopérative céda son

⁹ J.O. du 23 octobre 1922.

¹⁰ Bulletin de la Statistique générale de la France 1924, pour 1923.

¹¹ **CUMA** : Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) regroupent des agriculteurs (quatre au minimum) qui investissent ensemble dans du matériel et s'organisent pour utiliser ces équipements. Les CUMA

bâtiment à un particulier qui la transforma en atelier artisanal avec logement. Cette grosse maison porte encore le nom de... « La Batteuse »¹².

peuvent également embaucher du personnel (source Wikipédia).

12 Source : Les acheteurs du bâtiment de la batteuse.

La Batteuse à L'Abergement de Varey



1950 environ - Place de Dalivoy - Collection François Calvet



1900 - Place de Dalivoy - Collection François Calvet



1948 - Dalivoy - Collection François Calvet



1948 - Dalivoy - Collection François Calvet



1948 - Dalivoy - Collection François Calvet



1948 - Dalivoy - Collection François Calvet



1948 - Dalivoy - Collection François Calvet



1950 - Batteuse devant la maison Orset - Collection François Calvet